

Aperçu du Fonds coopératif de marketing en tourisme 2024-2025

Cette année encore, le Fonds coopératif de marketing en tourisme rendra accessible 700 000 \$ pour aider les entreprises, les collectivités et les organismes à faire la promotion d'expériences et de services touristiques du Yukon au moyen de campagnes de marketing percutantes et novatrices.

Des changements ont été apportés aux lignes directrices du Fonds; ils sont résumés ici. Ces changements, qui ont été soigneusement réfléchis, découlent d'un examen mené à l'automne dernier. Ils ont pour but d'améliorer la pertinence, la transparence et l'efficacité globale du Fonds.

- Nouvelle évaluation structurée et faite par un comité, contrairement à l'approbation selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Il y aura deux dates pour la présentation des demandes : le 1^{er} février et le 1^{er} octobre. Actuellement, la date limite est le 1^{er} avril. Une seconde date s'ajoute en 2024, celle du 1^{er} mai, pour tenir compte des changements et faciliter le passage aux nouvelles lignes directrices.
- Les lignes directrices ont été mises à jour pour englober le développement des activités de publicité numérique.
- Le Fonds utilisera la plateforme SurveyMonkey Apply.

Demandeurs admissibles	Subvention maximale
Entreprises touristiques, gouvernements des Premières Nations du Yukon, municipalités et organismes non gouvernementaux qui proposent des expériences touristiques, des festivals et des activités spéciales	25 000 \$
Organismes de marketing de destination du Yukon	50 000 \$

Structure du financement

Publicité traditionnelle et en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • 50 % des dépenses admissibles sont couvertes par le Fonds et 50 % sont à la charge du demandeur
Salons commerciaux et salons à l'intention des consommateurs approuvés*	<ul style="list-style-type: none"> • Provinces de l'Ouest (C.-B., Alb., Sask., Man.) : 1 400 \$/salon • Centre du Canada (Ont., Qc) : 2 800 \$/salon • Provinces de l'Atlantique (N.-B., N.-É., T.-N.-L., Î.-P.-É.) : 3 800 \$/salon • États-Unis : 3 800 \$/salon • Ailleurs à l'étranger : 4 200 \$/salon
Visites de familiarisation, visites de représentants et missions commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Une entreprise peut recevoir jusqu'à 2 000 \$ par activité.

* Sommes fixes pour la participation d'une entreprise à un salon, sans égard au nombre de participants de l'entreprise.

RENSEIGNEMENTS

tcmf@yukon.ca

Version du 11 mars 2024



Nouveautés pour 2024-2025

- ✓ Les demandeurs devront créer un profil sur la nouvelle plateforme de gestion du Fonds, SurveyMonkey Apply. Les demandes et les rapports d'activité devront être présentés au moyen de cette plateforme.
- ✓ Le Fonds appuiera désormais le placement de publicités en ligne par l'intermédiaire de campagnes d'influence.
- ✓ Le Fonds pourra servir à financer l'achat de photos ou de vidéos à haute résolution pour des campagnes de marketing précises.
- ✓ Les entreprises touristiques du Yukon qui font une demande doivent figurer dans le [répertoire de Tourisme Yukon](#).
- ✓ Le plafond de 2 000 \$ pour les restaurants et les bars a été supprimé. Les publicités doivent promouvoir des expériences touristiques spécialisées (ex. dégustations, visites d'établissements, menus spéciaux).
- ✓ Le plafond de financement accordé aux entreprises touristiques du Yukon est passé de 15 000 \$ à 25 000 \$.

QUESTIONS-RÉPONSES

1. Pourquoi y a-t-il maintenant deux dates de présentation des demandes au lieu d'une seule?

Le fait d'avoir deux dates permettra aux demandeurs de profiter des activités de marketing qui se présentent à différents moments de l'année. Avoir deux dates réduira aussi l'afflux des demandes et facilitera le travail d'administration.

2. Qui évaluera les demandes?

Elles seront évaluées par un comité d'évaluation, composé de représentants de la Section du marketing touristique, de la Section des services aux touristes et de la Section du développement des destinations touristiques. L'approbation finale reviendra au gestionnaire, Développement des destinations touristiques. Les demandes seront évaluées au moyen d'une matrice, qui se trouve à la page 11 des Lignes directrices 2024-2025 du Fonds.

3. À quel moment la plateforme de gestion du Fonds deviendra-t-elle accessible?

Les demandeurs pourront accéder à la plateforme SurveyMonkey Apply dès le 22 mars 2024, à 9 h. Les demandeurs devront créer un profil avant de remplir leur demande. La date limite de présentation d'une demande est le 1^{er} mai 2024, à 16 h 30. Les demandes présentées après cette date seront évaluées lors de la prochaine ronde de financement, qui se terminera le 1^{er} octobre 2024, à 16 h 30.

